

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'obligations mondiales tactique Banque Nationale (parts de séries Conseillers, Investisseurs et F)	16 mars 2016	Québec
Fonds d'obligations mondiales tactique \$US Banque Nationale (parts de séries Conseillers, Investisseurs et F)		- Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
Portefeuille privé neutre en devises d'actions américaines à convictions élevées BNI (parts de séries Conseillers et F)		
Portefeuille privé neutre en devises d'actions internationales à convictions élevées BNI (parts de séries Conseillers et F)		
Banque canadienne de l'Ouest	15 mars 2016	Alberta
First Asset Global Financial Sector ETF	16 mars 2016	Ontario
FNB Horizons dollar canadien	21 mars 2016	Ontario
Fonds d'actions mondiales Greystone Fonds mondial à faible volatilité Lazard	21 mars 2016	Ontario
Fonds de croissance américaine AGF Fonds De Croissance Asiatique AGF Catégorie portefeuille éléments rendement AGF Fonds D'actions Européennes AGF Catégorie Revenu Fixe Plus AGF Catégorie Mondiale De Dividendes AGF	17 mars 2016	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds De Ressources Mondiales AGF		
Fonds Tactique AGF		
Catégorie obligations à rendement global AGF		
Fonds de titres américains à risque géré AGF		
Catégorie portefeuille éléments équilibré AGF		
Catégorie portefeuille éléments conservateur AGF		
Catégorie portefeuille éléments mondial AGF		
Catégorie portefeuille éléments croissance AGF		
Portefeuille éléments rendement AGF		
Société civile de placements immobiliers Plaza Retail	16 mars 2016	Nouveau-Brunswick
TELUS Corporation	15 mars 2016	Colombie-Britannique
Thomson Reuters Corporation	22 mars 2016	Ontario
Tourmaline Oil Corp.	18 mars 2016	Alberta
TransCanada Corporation	17 mars 2016	Alberta
Vanguard Global Liquidity Factor ETF	18 mars 2016	Ontario
Vanguard Global Minimum Volatility ETF		
Vanguard Global Momentum Factor ETF		
Vanguard Global Value Factor ETF		

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont

réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	Ontario
Westcoast Energy Inc.	18 mars 2016	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'obligations de sociétés à rendement en capital TD	18 mars 2016	Ontario
Fonds d'obligations Phillips, Hager & North	22 mars 2016	Ontario
Fonds d'obligations Valeurs communautaires Phillips, Hager & North		
Fonds à revenu de dividendes Phillips, Hager & North		
Fonds d'actions canadiennes Phillips, Hager & North		
Fonds d'actions canadiennes Valeurs communautaires Phillips, Hager & North		
Fonds de croissance canadien Phillips, Hager & North		
Fonds à revenu canadien Phillips, Hager & North		
Fonds Vintage Phillips, Hager & North		
Fonds à revenu de dividendes américain		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Phillips, Hager & North		
Fonds d'actions américaines multistyle toutes capitalisations Phillips, Hager & North		
Fonds d'actions américaines Phillips, Hager & North		
Fonds d'actions américaines avec couverture de change Phillips, Hager & North		
Fonds de croissance américain Phillips, Hager & North		
Fonds d'actions outre-mer Phillips, Hager & North		
Fonds d'actions outre-mer avec couverture de change Phillips, Hager & North		
Fonds équilibré mondial BonaVista		
Fonds de valeur d'actions canadiennes BonaVista		
Fonds d'hypothèques et d'obligations à court terme Phillips, Hager & North		
Fonds d'obligations à rendement global Phillips, Hager & North		
Fonds à revenu mensuel Phillips, Hager & North		
Fonds de valeur d'actions canadiennes Phillips, Hager & North		
Fonds du marché monétaire Plus Purpose	21 mars 2016	Ontario
TransCanada Corporation	18 mars 2016	Alberta

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	19 octobre 2015
Banque Canadienne Impériale de Commerce	17 mars 2016	19 octobre 2015
Banque de Montréal	16 mars 2016	27 avril 2015
Banque de Montréal	16 mars 2016	27 avril 2015
Banque de Montréal	21 mars 2016	27 avril 2015
Banque de Montréal	21 mars 2016	27 avril 2015
Banque de Montréal	21 mars 2016	27 avril 2015
Banque Nationale	16 mars 2016	20 juin 2014
Banque Nationale	16 mars 2016	20 juin 2014
Banque Nationale	17 mars 2016	20 juin 2014
Banque Nationale	16 mars 2016	20 juin 2014
Banque Nationale	18 mars 2016	20 juin 2014
Banque Nationale	21 mars 2016	20 juin 2014
Fairfax Financial Holdings Limited	17 mars 2016	14 septembre 2015
La Banque de Nouvelle-Écosse	16 mars 2016	19 décembre 2014
La Banque de Nouvelle-Écosse	16 mars 2016	19 décembre 2014

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
La Banque de Nouvelle-Écosse	16 mars 2016	19 décembre 2014
Pembina Pipeline Corporation	21 mars 2016	28 mars 2015

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ACG 360 LP	2016-01-26	900 000 \$
Aldever Resources Inc.	2016-02-03	554 550 \$
Anheuser-Busch InBev Finance Inc.	2016-01-25	305 188 070 \$
Avanti Energy Inc.	2016-02-04	110 000 \$
Banque Royale du Canada	2016-01-28	5 629 200 \$
Banque Royale du Canada	2016-01-29	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2016-02-04	2 745 200 \$
Banque Royale du Canada	2016-02-04	3 300 000 \$
Barclays Bank PLC	2016-01-22	400 000 \$
Barclays Bank PLC	2016-01-28 et 2016-02-01	124 340 \$
Bentall Kennedy Prime Canadian Property Fund Ltd.	2016-01-29	84 509 385 \$
Bombardier Inc.	2016-02-11	n/d
Centurion Real Estate Opportunities Trust	2016-02-01	10 780 965 \$
Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.	2016-01-08	50 000 \$
Exploration Khalkos Inc.	2015-12-29 et 2015-12-30	262 800 \$
GFL Environmental Inc.	2016-02-01	53 572 950 \$
HMT Holdings Inc.	2015-10-30	500 000 \$
HMT Holdings Inc.	2016-01-28	1 500 000 \$
KingSett Canadian Real Estate Income Fund LP	2016-01-29	264 890 842 \$
Lamar Media Corp.	2016-01-28	10 202 925 \$
Métaux DNI Inc.	2016-01-29	100 000 \$



Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Mori Hills REIT Investment Corporation	2016-02-02	6 867 085 \$
Nippon Life Insurance Company	2016-01-20	291 780 \$
OPB Finance Trust	2016-02-02	249 620 000 \$
Petróleos Mexicanos	2016-02-04	42 507 432 \$
Renforth Resources Inc.	2015-12-31	44 000 \$
Rockspring Capital Texas Real Estate Trust II	2016-02-02	788 205 \$
Secure Capital MIC Inc.	2016-02-01 et 2016-02-09	238 731 \$
Social Navigator Inc.	2016-01-28	1 407 300 \$
The Greybrooke Cambridge Trust	2016-01-22	15 519 900 \$
The Royal Institution for the Advancement of Learning	2016-01-29	160 000 000 \$
UBS AG, Jersey Branch	2016-01-21, 2016-01-22 et 2016-01-25 au 2016-01-27	11 206 436 \$
UBS AG, Jersey Branch	2016-01-28, 2016-01-29, 2016-02-02 et 2016-02-03	12 785 570 \$
UMC Mutual Fund Trust	2016-02-01	4 560 543 \$
Urbanimmersive Inc.	2015-12-04	42 073 \$
Walton TX Dallas Kemp Ridge Investment Corporation	2016-01-28	301 380 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Caisse privée actifs réels TBN	2015-01-01 au 2015-12-31	89 896 525 \$
Caisse privée actions américaines	2015-01-01 au 2015-12-31	113 277 534 \$
Caisse privée actions internationales	2015-01-01 au 2015-12-31	68 678 114 \$
Caisse privée actions mondiales petites capitalisations	2015-01-01 au 2015-12-31	42 124 679 \$
Caisse privée américaine diversifiée TBN	2015-01-01 au 2015-12-31	2 749 890 \$
Caisse privée Appréciation de capital non traditionnel	2015-01-01 au 2015-12-31	152 913 698 \$
Caisse privée déviations tactiques TBN	2015-01-01 au 2015-12-31	12 045 160 \$
Caisse privée fiducies et successions TBN	2015-01-01 au 2015-12-31	38 963 976 \$
Caisse privée obligations gouvernementales TBN	2015-01-01 au 2015-12-31	73 735 098 \$
Caisse privée panier américain croissance et revenu	2015-01-01 au 2015-12-31	95 064 260 \$
Caisse privée panier classes d'actifs multiples	2015-01-01 au 2015-12-31	123 720 457 \$
Caisse privée panier dividendes	2015-01-01 au 2015-12-31	20 830 047 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Caisse privée panier obligataire	2015-01-01 au 2015-12-31	33 260 121 \$
Caisse privée panier obligataire diversifié	2015-01-01 au 2015-12-31	46 816 585 \$
Caisse privée panier titres à revenu fixe corporatifs	2015-01-01 au 2015-12-31	82 065 159 \$
Caisse privée revenu fixe	2015-01-01 au 2015-12-31	25 751 511 \$
Caisse privée revenu fixe non traditionnel	2015-01-01 au 2015-12-31	185 830 889 \$
Fonds d'actions mondiales Newport	2015-12-03, 2015-12-12	199 613 \$
Fonds de couverture TBN	2015-01-01 au 2015-12-31	42 600 649 \$
Fonds de rendement Newport	2015-12-03, 2015-12-12	806 284 \$
Fonds Fiera Actions américaines	2015-01-01 au 2015-12-31	66 847 204 \$
Fonds Fiera Actions américaines ESG	2015-01-01 au 2015-12-31	102 753 840 \$
Fonds Fiera Actions américaines Non Imposable	2015-01-01 au 2015-12-31	9 045 251 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes - Croissance	2015-01-01 au 2015-12-31	58 639 738 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes - Selexia	2015-01-01 au 2015-12-31	26 060 662 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds Fiera Actions canadiennes - Valeur	2015-01-01 au 2015-12-31	35 464 748 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes "Core"	2015-01-01 au 2015-12-31	79 784 180 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes "Core" II	2015-01-01 au 2015-12-31	49 413 366 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes à revenu élevé	2015-01-01 au 2015-12-31	37 957 065 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes ciblées - Selexia	2015-01-01 au 2015-12-31	4 304 622 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes de petite capitalisation	2015-01-01 au 2015-12-31	3 427 722 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes de petite capitalisation "Core"	2015-01-01 au 2015-12-31	29 449 842 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes ESG - Selexia	2015-01-01 au 2015-12-31	61 690 603 \$
Fonds Fiera Actions canadiennes Valeur ESG	2015-01-01 au 2015-12-31	103 384 860 \$
Fonds Fiera Actions internationales	2015-01-01 au 2015-12-31	79 908 235 \$
Fonds Fiera Actions internationales ESG	2015-01-01 au 2015-12-31	167 227 768 \$
Fonds Fiera Actions Long Short	2015-01-01 au 2015-12-31	116 637 927 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds Fiera Actions Marché neutre	2015-01-01 au 2015-12-31	10 846 800 \$
Fonds Fiera Actions mondiales	2015-01-01 au 2015-12-31	806 575 850 \$
Fonds Fiera Actions mondiales tous pays	2015-01-01 au 2015-12-31	17 972 108 \$
Fonds Fiera Actions privilégiées	2015-01-01 au 2015-12-31	26 261 049 \$
Fonds Fiera arbitrage à court terme de devises et d'obligations	2015-01-01 au 2015-12-31	916 \$
Fonds Fiera arbitrage court terme de devises et d'obligations II	2015-01-01 au 2015-12-31	33 942 205 \$
Fonds Fiera Arbitrage d'obligations et de devises	2015-01-01 au 2015-12-31	194 \$
Fonds Fiera CCCM Équilibré ESG	2015-01-01 au 2015-12-31	115 537 279 \$
Fonds Fiera d'actions Canada Plus	2015-01-01 au 2015-12-31	2 287 237 \$
Fonds Fiera de crédit	2015-01-01 au 2015-12-31	74 093 307 \$
Fonds Fiera de dette d'infrastructure	2015-01-01 au 2015-12-31	194 565 000 \$
Fonds Fiera de gestion des risques liés aux régimes p.d. (long terme)	2015-01-01 au 2015-12-31	105 012 372 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds Fiera d'infrastructure privé	2015-01-01 au 2015-12-31	4 059 018 \$
Fonds Fiera Équilibré	2015-01-01 au 2015-12-31	16 006 362 \$
Fonds Fiera Équilibré DFF (Dotation, Fondation et Fiducie)	2015-01-01 au 2015-12-31	37 220 672 \$
Fonds Fiera Équilibré diversifié	2015-01-01 au 2015-12-31	14 095 750 \$
Fonds Fiera Équilibré intégré	2015-01-01 au 2015-12-31	13 540 946 \$
Fonds Fiera Financement diversifié	2015-01-01 au 2015-12-31	167 045 975 \$
Fonds Fiera Gestion intégrée - court terme	2015-01-01 au 2015-12-31	244 583 646 \$
Fonds Fiera Gestion Intégrée - Obligations Court & Moyen Terme	2015-01-01 au 2015-12-31	157 523 008 \$
Fonds Fiera Gestion Intégrée - univers	2015-01-01 au 2015-12-31	49 407 451 \$
Fonds Fiera Gestion privée Actions canadiennes - Valeur	2015-01-01 au 2015-12-31	9 466 629 \$
Fonds Fiera IGP d'obligations de sociétés	2015-01-01 au 2015-12-31	26 903 698 \$
Fonds Fiera Immobilier	2015-01-01 au 2015-12-31	30 370 991 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds Fiera Infrastructure	2015-01-01 au 2015-12-31	25 876 634 \$
Fonds Fiera investissements privés	2015-01-01 au 2015-12-31	14 993 598 \$
Fonds Fiera Marché Neutre Nord-Américain	2015-01-01 au 2015-12-31	27 930 233 \$
Fonds Fiera Multi-Stratégies - Revenu	2015-01-01 au 2015-12-31	191 349 889 \$
Fonds Fiera Obligations	2015-01-01 au 2015-12-31	46 247 668 \$
Fonds Fiera Obligations - Gestion active	2015-01-01 au 2015-12-31	304 889 918 \$
Fonds Fiera Obligations - Gestion tactique	2015-01-01 au 2015-12-31	98 769 877 \$
Fonds Fiera Obligations à haut rendement	2015-01-01 au 2015-12-31	99 \$
Fonds Fiera Obligations à long terme	2015-01-01 au 2015-12-31	29 689 421 \$
Fonds Fiera Obligations canadiennes - Éthique	2015-01-01 au 2015-12-31	93 326 588 \$
Fonds Fiera Obligations canadiennes Indiciel Plus	2015-01-01 au 2015-12-31	7 094 500 \$
Fonds Fiera Obligations corporatives Moyen-terme	2015-01-01 au 2015-12-31	73 473 068 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Fonds Fiera Obligations corporatives Univers	2015-01-01 au 2015-12-31	15 861 875 \$
Fonds Fiera Obligations Municipales Canadiennes à court terme - gestion active	2015-01-01 au 2015-12-31	242 639 855 \$
Fonds Fiera répartition tactique mondiale de l'actif	2015-01-01 au 2015-12-31	13 109 320 \$
Fonds Fiera Sceptre Équilibré "Core"	2015-01-01 au 2015-12-31	109 347 976 \$
Fonds IGP d'obligations provinciales 10-20 ans Fiera	2015-01-01 au 2015-12-31	19 833 946 \$
Fonds IGP d'obligations provinciales 1-5 ans Fiera	2015-01-01 au 2015-12-31	11 652 045 \$
Fonds IGP d'obligations provinciales 20+ ans Fiera	2015-01-01 au 2015-12-31	48 896 821 \$
Fonds IGP d'obligations provinciales 5-10 ans Fiera	2015-01-01 au 2015-12-31	26 163 868 \$
Harbour Equity JV II Limited Partnership	2015-12-04	7 523 250 \$
Lone Star Real Estate Fund IV (Bermuda), L.P.	2015-04-20	606 763 021 \$
Newport North American Equity Fund	2015-12-03, 2015-12-12	505 858 \$
Portefeuille privé d'actions américaines à conviction élevés BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	22 192 385 \$
Portefeuille privé d'actions américaines BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	33 344 179 \$



Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Portefeuille privé d'actions canadiennes à convictions élevés BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	207 842 594 \$
Portefeuille privé d'actions canadiennes BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	145 657 865 \$
Portefeuille privé d'actions de marchés émergents BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	80 149 267 \$
Portefeuille privé d'actions internationales à convictions élevés BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	24 904 071 \$
Portefeuille privé d'actions internationales BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	84 571 512 \$
Portefeuille privé d'actions privilégiées canadiennes BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	274 050 494 \$
Portefeuille privé de revenu canadien à court terme BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	9 638 001 \$
Portefeuille privé d'obligations à rendement élevé BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	164 265 928 \$
Portefeuille privé d'obligations américaines BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	19 585 562 \$
Portefeuille privé d'obligations canadiennes BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	452 720 065 \$
Portefeuille privé d'obligations corporatives BNI	2015-01-01 au 2015-12-31	46 938 938 \$
Sprott Bridging Income Fund	2015-01-30 au 2015-11-30	109 771 039 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Sprott Credit Income Opportunities Fund	2015-06-30 au 2015-11-30	2 269 529 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

#### 6.6.4 Refus

Aucune information.

#### 6.6.5 Divers

##### Fairfax Financial Holdings Limited

Vu la demande présentée par Fairfax Financial Holdings Limited (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 10 mars 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2 de l'article 2.2 et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu le *Règlement 14-101 sur les définitions* et les termes définis suivants :

« documents visés » : les états financiers annuels consolidés audités de l'émetteur pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant, qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus;

« prospectus » : le prospectus préalable de base simplifié de l'émetteur daté du 14 septembre 2015, lequel a été déposé auprès de chacune des autorités canadiennes en valeurs mobilières, ainsi que toute modification de celui-ci;

« supplément » : le supplément relatif au prospectus visant un placement de titres dans chacun des territoires du Canada que l'émetteur prévoit déposer auprès de chacune des autorités canadiennes en valeurs mobilières le ou vers le 16 mars 2016, ainsi que toute modification de celui-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2 de l'article 2.2 du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents visés (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. l'émetteur est un émetteur assujéti dans chacun des territoires du Canada;
2. tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;

3. le volume des documents visés conjugué à la brièveté du délai pour leur traduction empêchent l'émetteur de déposer une version française de façon simultanée à la version anglaise de ces documents;
4. l'émetteur offrira aux souscripteurs résidant dans la province de Québec le droit de résoudre la souscription dans les deux jours suivant la date à laquelle la version française du dernier des documents visés aura été déposée auprès de l'Autorité;
5. tous les autres documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits en français au moment du dépôt du supplément;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée aux conditions suivantes :

1. que la version française des documents visés soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 24 mars 2016;
2. que le supplément contienne une mention à l'effet que la version française des documents visés sera déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard le 24 mars 2016.

Fait à Montréal, le 11 mars 2016.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2016-FS-0020

### **Plaza Retail REIT**

Vu la demande présentée par Plaza Retail REIT (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 14 mars 2016 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus* (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des documents suivants de l'émetteur qui seront intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 16 mars 2016 (la « dispense demandée ») :

1. les états financiers annuels consolidés audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 ainsi que le rapport de gestion annuel correspondant;
2. la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014;
3. la circulaire de sollicitation de procurations datée du 25 mars 2015;

(collectivement, les « documents visés »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que la notice d'offre annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et que les documents visés, à l'exception de la notice annuelle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, soient traduits en français et que la version française de ces documents soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié se rapportant au prospectus simplifié provisoire.

Fait à Montréal, le 15 mars 2016.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2016-FS-0022

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet [www.canlii.org/fr/advancedsearch.html](http://www.canlii.org/fr/advancedsearch.html), à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».